

Ref. E1254

## **Sortie du dispositif de protection de l'enfance : préparer les jeunes à l'autonomie**

### **OBJECTIFS**

- ▶ Anticiper et préparer, avec le jeune, sa sortie du dispositif, en prenant en compte l'ensemble des éléments de son parcours et de ses environnements.
- ▶ Se repérer et s'appuyer sur les différents leviers disponibles (juridiques, sanitaires, sociaux, éducatifs, scolaires, professionnels...).
- ▶ Mettre en œuvre un accompagnement aidant et personnalisé en réponse aux souhaits exprimés par le jeune et ajusté à sa situation spécifique.

### **PROGRAMME**

- ▶ Travailler sur l'autonomie, une mission impossible ?
  - les évolutions récentes en Protection de l'Enfance
  - du devoir de protection à celui de l'autonomie, avec la fin programmée des CJM
  - la prise en compte des enjeux propres aux placements longs
  - autonomie et indépendance : différences et enjeux
  - la fin de l'accompagnement, entre excitation, angoisses et incertitudes
  - la situation des mineurs non accompagnés
- ▶ Construire son autonomie dès 16 ans, anticiper sa sortie
  - l'anticipation et la préparation du passage à l'âge adulte
  - stabilité des parcours et supports d'affiliations
  - le logement : outil indispensable pour travailler l'autonomie
  - ressources et accès aux droits : l'apport et les limites du contrat jeune majeur
  - scolarité et insertion socio-professionnelle
  - santé et accès aux soins
- ▶ Un accompagnement sur mesure, à la fois global et individualisé
  - l'expression et la participation du mineur à son accompagnement personnalisé
  - accompagnement des « fins de mesure » et retours en famille
  - évaluation des compétences parentales et accompagnement des parents
  - le droit de connaître et s'approprier son histoire de vie
  - accès aux droits et aux décisions les concernant
  - ancrage et construction de liens durables
  - accompagnement à l'âge adulte et supports d'identifications



**Méthode pédagogique** : Recueil des attentes. Etudes de cas, apports théoriques, législatifs, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes, jeux de rôles, vidéo  
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

**Personnes concernées / Prérequis** : Educateurs, assistants sociaux.... intervenant en ASE, en MECS ou familles d'accueil

**Animation** : Chef de service éducatif en protection de l'enfance

**Nombre de participants** : 15 personnes maxi

**DPC** : nous consulter

**Durée** : 4 jours, soit 28 heures

## INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu	Sessions programmées	Droits d'inscription
 La Rochelle (17)	Du 25/09/2023 au 28/09/2023	1150 €



GERFI+ S.A.S. au capital de 250 000€  
SIRET 393 456 892 00024 - Code NAF 8559A - RCS La Rochelle



